



CONSTRUIRE UN PLAN POUR L'ACTION SYNDICALE EN AFRIQUE : AFRIQUE DU NORD ET DE L'OUEST

• Demandes syndicales pour aller vers l'accomplissement des objectifs, depuis une perspective sous-régionale:

- **Demandes auprès des institutions internationales.** Nous proposons que :
 - Les institutions internationales servent de référence en fournissant une base de données, une liste des conventions, les accords et les protocoles de l'environnement et sur les pays qui les ont ratifiés.
 - Il faut avoir un répertoire sous régionale sur la questionne environnemental pour avoir de repères et de références d'action.
- **Demandes auprès des gouvernements**
 - Les gouvernements doivent être des garants et promoteurs d'organisation de forums nationaux de débat sur la question environnemental.
 - Signer des accords cadres pour respecter l'environnement, où les syndicats doivent être véritables surveillants pour dénoncer la violation des engagements et des accords.
 - Tenir des actions tripartites : gouvernement, syndicats et section privée pour mieux veiller à l'application des accords et conventions ; et mieux identifier les effets pervers sur l'environnement et les éviter.
 - Avoirs des observatoires nationaux et sous régionaux dans le cadre de la préservation de l'environnement et fournir une base de donnés complète.
- **Demandes auprès des entreprises**
 - Au sein de l'entreprise « incorporer une structure de sauvegarde » pour mieux consolider les rôle du Comité d'Hygiène et de Sécurité, en l'élargissement aussi dans le secteur publique.
 - Veillez à l'introduction de la « composant environnement » dans tous les secteurs et subdivisions du syndicats, ainsi que la composant femme.
 - Veillez à ce que les entreprises respectant « le cadre de l'environnement existant ».
 - Poussez les pays industrialisés à ratifier les conventions relatives à l'environnement et à les appliquer, ainsi que le protocole de Kyoto.

• Identification des besoins de capacitation

- **Brève liste des propositions de capacitation.**
 - Organiser des Conférences sous régionales tripartites
 - Impliquer la dimension « environnement » dans les célébrations de toutes les journées internationales et nationales, par exemple, le 1 Mai. Et avoir un mémorandum comme des organisations de la sous régional pour faire entendre notre voix à tous les autres (exemple : Gouvernements et entreprises) de nos pays respectifs. Exemple : Lutter pour la même occasion contre la désertification dans nos pays à travers la plantation d'arbres



- **Domaines de travail ou le soutien technique et des matériaux pédagogiques sont nécessaires pour l'action syndicale**

- **Propositions pour soutien technique et pour matériaux**

- Elaboration de guides, manuels, matériaux didactiques aux niveaux national et sous régional pour mieux définir et déterminer la liste de substances toxiques pour créer de comportements adéquates face à ceci, et protéger les travailleurs.
- Elaborer de guides pour la protection des écosystèmes de la biodiversité au niveau sous régionale.

- **Réseau de communication syndicale sur le développement durable**

- **Propositions pour une meilleure communication sur ce sujet et points de contact pour construire un réseau de communication.**

- Renforcer la capacité des syndicats en matière informatique, ainsi que la capacité d'élaboration de sites web pour faciliter l'échange des informations et expériences.
- Créer le poste de coordinateur qui s'occupe de la coordination du site et de l'actualisation du site web, ainsi que du suivi des activités aux niveaux de la sous région.

- **Possibles campagnes sous-régionales**

- **Discussion et propositions pour des campagnes communes sur les sujets prioritaires de la sous région.**

- Campagne sur la ratification des conventions relatives à l'environnement et la mise en place des lois au sein des entreprises
- Campagnes sur des autres thèmes qui sont partagés comme la dette, la VIH Sida et les guerres
- Intégration d'une stratégie d'accès à l'eau potable dans les politiques des gouvernements

- **Engagements des syndicats**

- **Brève déclaration d'engagements qui peuvent être pris par les syndicats de la sous région. S'engagent à :**

- Etre de véritables surveillants à la protection de l'environnement et à dénoncer tout acte de violation de ce droit dans les entreprises
- Créer et consolider d'ateliers et de services sur développement durable au sein des organisations syndicales
- Exiger aux entreprises d'élaborer (en concertation avec les syndicats) une méthodologie d'approche sur le développement durable
- Organiser de ressources et matériaux pour mieux diffuser l'appel sur la protection de l'environnement
- Accéder aux mass media pour divulguer notes stratégiques et des activités



○ Publier un bulletin d'information qui regroupe les activités, propositions et difficultés de tous les pays qui composent la sous régionale sur ces sujets.

- Bénin: UNSTB;
- Ghana: GTUC
- Guinée Conakry: ONSLG
- Mali: CSTM
- Maroc: UGTM
- Mauritanie: UGTM
- Nigeria: NLC
- Sénégal: SNTS/SONES, SAT-SDE